



Formation

**ALIMENTATION DES VACHES
LAITIÈRES : MIEUX GÉRER
VOS ACHATS POUR RÉDUIRE
VOS COÛTS**

Objectifs :

- définir une stratégie d'achat des matières premières (tourteaux, céréales, coproduits)
 - optimiser ses choix économiques avec des exigences zootechniques.
- Prochaine session sur 2 jours : les **11 et 21 février à Morhange**

Contacts et inscriptions au 06 80 45 83 97
ou mail
romain.montagne@moselle.chambagri.fr

VENTE DE VÉHICULES DE RÉFORME

**Dernier
rappel**

La Chambre d'agriculture propose 5 véhicules de réforme à la vente : Berlingo, C3, Clio, 206 et une bascule.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site en ligne :

www.moselle.chambre-agriculture.fr

Les propositions de prix sont acceptées jusqu'au lundi 4 février 2019 à 12h et ce, exclusivement au travers du site internet. La meilleure proposition de prix remporte l'offre du véhicule concerné. A proposition égale, la date et l'heure de proposition feront foi. Plusieurs propositions de prix peuvent être formulées par la même personne sur un même véhicule. Les propositions de prix inférieures au montant minimum affiché ne seront pas retenues. Seule la plus élevée sera retenue. Une même personne peut faire plusieurs propositions de prix sur des véhicules différents. Le paiement s'effectuera au comptant par chèque le jour de l'acquisition du véhicule.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux

du lundi au jeudi de 8h à 12h

et de 13h15 à 17h

et le vendredi de 8h à 12h

et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur Rdv

Morhange, 2 rue du Pratel (3^e étage)

Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebou, 33 rue du Général De Gaulle

Nous contacter par téléphone :

03 87 66 12 30

Actualités : moselle.chambre-agriculture.fr

Comité de rédaction du 01/02/19 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur ; A. Gresset, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, I. Robillard, A. Touchot.

Méthanisation, environnement et idées reçues

Présentes dans nos campagnes depuis une dizaine d'années, les unités de méthanisation agricoles sont encore peu nombreuses. Pourtant, elles apportent leurs pierres à la transition énergétiques et donc à l'environnement.

La méthanisation est un procédé biologique naturel qui permet de dégrader les matières organiques par des micro-organismes. Pour que cette «sorte de fermentation» soit possible, il faut que le milieu soit dépourvu d'oxygène, de lumière et que la température soit légèrement supérieure à celle du corps humain (soit entre 37° et 42°).

C'est la privation d'oxygène qui fait la différence entre une dégradation due au compostage, et celle obtenue grâce à la méthanisation.

Les déchets agricoles ainsi digérés produisent un biogaz, qui sera valorisé en énergie renouvelable, gaz ou électricité injectés sur le réseau public. La matière sortante est un digestat stabilisé utilisé comme fertilisant.

La méthanisation permet aux exploitants agricoles de disposer d'un moyen simple et efficace de valorisation et de traitement de leurs «agro-déchets». Ce principe permet de bénéficier d'une source d'énergie renouvelable qui alimentera directement les

consommateurs locaux. De plus, ce procédé traite les effluents agricoles avec notamment une désodorisation et donc une forte baisse des nuisances olfactives.

Le méthane, une excellente source d'énergie

La principale source émettrice de méthane est le secteur agricole. Le méthane (CH₄) occupe une place à part parmi les composés organiques volatils. Il est produit essentiellement de manière biologique, il découle de la dégradation des déchets organiques.

C'est un gaz à effet de serre puissant qui contribue au réchauffement climatique. Il a un impact sur l'effet de serre 25 fois supérieur au dioxyde de carbone (CO₂). De plus, on estime que les quantités émises vont augmenter dans le temps.

A contrario, c'est une excellente source d'énergie. 1m³ de méthane représente 6 kW/h utilisable. Pour remettre dans notre contexte, la méthanisation d'une tonne brute de fumier de bovin



La méthanisation permet de capter des gaz naturellement émis par les matières organiques en décomposition.

représente environ 26 m³ de méthane.

Une fois ce captage de biogaz effectué, il y a deux grandes utilisations :

- soit la cogénération, c'est-à-dire la création d'électricité par un moteur accouplé à une génératrice, qui sera injectée sur le réseau (coût moindre à l'installation)

- soit l'injection directe du biométhane (après épuration du biogaz) sur le réseau de gaz de ville (meilleur rendement mais nécessite de lourds investissements).

Dans les deux cas, c'est une source très locale d'énergie directement utilisable par le consommateur.

Grâce à la méthanisation on réduit l'utilisation d'engrais minéraux

Un point positif et méconnu de ce processus de méthanisation, c'est qu'il réduit l'utilisation d'engrais de synthèse. Les produits sortants (le digestat) sont en effet un gisement d'éléments fertilisants. Il faut, pour optimiser l'utilisation du digestat, bien choisir ces périodes d'épandages, le système d'épandage et les cultures réceptrices.

Par exemple, pour l'azote, le digestat se substitue en grande partie aux engrais minéraux, dont la fabrication est très énergivore en ressources fossiles.

La méthanisation produit entre 5 et 9 fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme

La méthanisation est un des meilleurs vecteurs de réduction des gaz à effet de serre agricole

par la valorisation des déchets. Il y a relativement peu de frein à cette technique, hormis son lourd investissement initial.

Le bilan carbone de ce genre de système est complexe à dresser puisque la majorité des bénéfices environnementaux sont invisibles. Pourtant, ce procédé permet de capter des gaz naturellement émis par les matières organiques en décomposition.

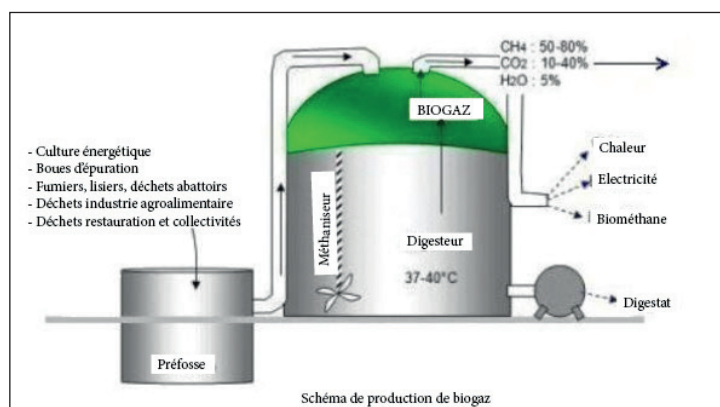
Le bilan global varie aussi beaucoup en fonction des distances d'approvisionnement des déchets et des cultures dédiées.

Il est évident que consommer du carburant c'est produire du CO₂, pour récupérer du gaz c'est alors un non-sens environnemental. Dans l'idéal, ces structures doivent garder un esprit local en limitant les longs transferts par la route. Naturellement cette distance sera fonction du pouvoir méthanogène du produit transporté (maxi 25 km).

En respectant cet état d'esprit, les méthaniseurs offrent une excellente source d'énergie renouvelable à l'ensemble des concitoyens. Ces systèmes peuvent se targuer d'un bilan carbone neutre quand on met dans la balance la construction, le fonctionnement, le transport et la production des cultures dédiées... Certaines installations, gérées au plus fin, ont même un bilan carbone positif.

Vincent BOSCH,
conseiller méthanisation

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Vincent BOSCH : tél. : 06 45 59 49 75
Alain BADOUC : tél. : 06 86 26 14 35
vincent.bosch@moselle.chambagri.fr
alain.badoc@moselle.chambagri.fr



source : <http://www.innovalor.com/biogaz-biomethane.htm>



Le digestat est un gisement d'éléments fertilisants.